



**Votre maire est vert!**

La ministre, madame Nathalie Normandeau, a donné son approbation au schéma d'aménagement modifié le 18 mars 2008. Le dernier schéma datait du 10 décembre 1987. L'objectif principal du schéma est de réduire au minimum l'étalement urbain. C'est une planification à long terme (plus de 5 à 10 ans) pour restreindre et encadrer le développement résidentiel, commercial et industriel sur le territoire des villes de la MRC de La Rivière-du-Nord (Prévost, St-Sophie, St-Colomban, St-Hippolyte, St-Jérôme). La MRC a adopté un règlement de contrôle intérimaire en attendant que les villes finalisent leur plan d'urbanisme local qui doit être conforme au schéma d'aménagement de la région. À Prévost, le plan d'urbanisme local est amorcé depuis le 24 novembre 2007.

La Ville de Prévost travaille présentement avec la firme d'urbanisme APUR pour établir la vision straté-

gique d'aménagement et de développement du territoire. Cette démarche se fait en consultation de groupes de citoyens invités à exprimer les désirs et les attentes partagés par la communauté à l'égard du développement du territoire.

**QUATRE QUESTIONS ESSENTIELLES :**

1. Où sommes-nous présentement?
2. Où va-t-on?
3. Où voulons-nous aller?
4. Comment atteindre ce que nous souhaitons?

N'en déplaise à mes détracteurs qui me présentent comme un partisan du développement sauvage, j'affirme que je suis un gars proche de la nature et un fanatique du caractère champêtre que l'on retrouve à Prévost. Oui, il y a du développement à Prévost et il se fait selon la réglementation en place, et c'est justement le nouveau schéma d'aménagement et le plan d'urbanisme, avec lesquels

nous travaillons présentement, qui viendront encadrer davantage ce développement.

Dans un article de l'Écho du Nord du 9 avril 2008, une citoyenne de Prévost m'attribuait tous les maux de l'environnement.

Madame, sachez qu'il existe une réglementation pour le développement d'une ville. Le schéma d'aménagement, le plan d'urbanisme local et le protocole d'entente restreignent les actions des promoteurs.

Je ne partage pas vos affirmations voulant que : « le maire n'agit pas dans l'intérêt de ses citoyens ». Le maire et le conseil municipal en place travaillent à la conservation et la protection de l'environnement. La politique environnementale et le plan d'action environnemental 2008 - 2010 sont déposés pour adoption à la séance du 14 avril 2008.

Une autre affirmation que je ne partage pas : « la municipalité de Prévost qui se lance les yeux

fermés dans des projets de développement domiciliaire ». Je vous informe, Madame, que la Ville de Prévost ne réalise pas de développement et encore moins les yeux fermés. Des citoyens propriétaires, développent leur terre selon la réglementation en place et la ville doit s'assurer que le tout se fait selon les normes.

De plus, Madame, il ne faudrait pas utiliser un vocabulaire qui n'est pas le mien : « pas de problème ma p'tite dame, on s'en occupe! » Je n'utilise jamais cette forme verbale.

En terminant, Madame, je vous invite à préciser votre pensée sur les affirmations : « les intérêts économiques prévalent » « et bien, continuez de faire du cash! ». Et je vous invite à mon bureau pour une compréhension mutuelle et échanger sur l'avenir de Prévost

**LA VIE COMMUNAUTAIRE EN ACTION...**

Le Club de l'âge d'or vous invite à participer en grand nombre aux différentes activités. Au programme, bingo les 1er et 3e mardi à 13 h 30, shuffleboard le lundi, scrabble le mercredi, au centre culture 'au souper/danse le 10 mai prochain ainsi qu'à l'assemblée générale et élection, le 13 mai à 13 h. Pour information, communiquez avec Lise Montreuil au 224-5024.

La Société d'horticulture et d'écologie de Prévost tiendra sa prochaine conférence le 30 avril prochain à l'église Saint-François-Xavier, le thème de la soirée « Les petits fruits ».

La Mèche d'or, club amical organise ses prochains soupers le 26 avril et le 24 mai, à la salle Le Méridien 74 à Saint-Jérôme. Informez-vous sur le voyage au Manoir des Laurentides à compter du 5 mai, incluant animation, danse et spectacle. De plus, une croisière avec souper-théâtre vous est offerts le 3 juillet prochain à Sorel. Pour information : Lise au 224-5129 ou Nicole au 450-224-5142

La Maison d'accueil de Prévost organise un spaghetti-ton qui aura lieu le vendredi 9 mai de 11 h à 20 h, au 1331, rue Victor.

Dernier rappel pour les inscriptions au baseball mineur de Prévost. Pour plus d'informations, contactez Marc Raymond au 224-8403.

**BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES**

Participez en grand nombre aux ateliers de méditation offert par Mme Lise Parenteau. Les ateliers auront lieu les mardis de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 21 h, du 15 avril au 13 mai prochain, au coût de 5 \$. N'oubliez pas que vous avez accès gratuitement à la bibliothèque depuis le 1er janvier dernier.

Module Loisirs, Culture et Vie communautaire

**Nouvelles du conseil de ville**

Voici un résumé des principales décisions du conseil municipal pour la séance du 14 avril 2008. Les membres du conseil municipal ont, notamment,...

**GREFFE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- adopté le règlement no 590 concernant la modification du territoire des six districts électoraux et abrogeant le règlement no 523
- accepté le dépôt du certificat du greffier suite à la tenue d'un registre - Règlement n° 592 décrétant le remplacement des conduites d'eau potable et d'égouts situées sur le chemin du Lac-Écho, entre le boulevard du Curé-Labelle et le parc linéaire Le P'tit train du Nord et autorisant un emprunt de 567 700 \$ nécessaire à cette fin
- proclamé le mois de Mai, mois de la courtoisie au volant

**VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- octroyé les contrats de scellage de fissures et de déchetage de branches. (à noter que la collecte de branches aura lieu 2 fois dans l'année, soit le 12 mai prochain et le 6 octobre. Les citoyens pourront également disposer des branches lors de la collecte hebdomadaire des déchets, si les conditions suivantes sont respectées : diamètre n'excédant pas 3 pouces ou 7,5 centimètres, coupées en longueur maximale de 4 pieds ou 1,2 mètre, bien attachées et mis en ballot)
- demandé une évaluation environnementale du site pour le remplacement des conduites d'eau potable et d'égout sur le

chemin du Lac Écho, entre le boulevard du Curé-Labelle et le parc linéaire Le P'tit Train du Nord - Règlement no 592 - Phase I

**MODULE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- autorisé la signature du nouveau protocole d'entente avec l'organisme Centre culturel et communautaire de Prévost inc. récupérant la gestion du centre dès le 22 juin prochain
- accepté le dépôt du compte-rendu de la consultation des aînés du 28 février 2008
- octroyé une subvention - Académie musicale de Prévost
- autorisé le 41e Groupe scout de Prévost à effectuer une collecte de bouteille durant la fin de semaine du 3 et 4 mai prochain

Je vous invite à la séance ordinaire qui se déroulera le lundi 12 mai prochain à 19h30. Claude Charbonneau, Maire

**MODULE URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- adopté le règlement 310-75 amendant le règlement de zonage 310, tel qu'amendé (Logement additionnel et coupe d'arbres)
- octroyé un mandat à la firme APUR expert-conseil afin de procéder à la révision du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- décidé de déplacer la date limite (30 avril) pour retirer les abris d'auto au vendredi 9 mai prochain.
- adopté la politique environnementale et le plan d'action triennal 2008-2010 tel que proposé par le CCE

**Calendrier des activités prévostoises**



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
20 AVRIL	21 AVRIL PÉRIODE D'INSCRIPTION CAMPS D'ÉTÉ	22 AVRIL INSCRIPTIONS CAMPS D'ÉTÉ JUSQU'À 19 H JOURNÉE DE LA TERRE CONFÉRENCE À LA GARE	23 AVRIL COLLECTE SÉLECTIVE	24 AVRIL	25 AVRIL CONTE HUMORISTIQUE JEAN LES SABOTS JACQUES FALQUET CENTRE CULTUREL - 20 H LA MÈCHE D'OR ACTIVITÉS (TOUS LES VENDREDIS)	26 AVRIL SOUPER-DANSE LA MÈCHE D'OR
27 AVRIL	28 AVRIL PÉRIODE D'INSCRIPTION CAMPS D'ÉTÉ	29 AVRIL INSCRIPTIONS CAMPS D'ÉTÉ JUSQU'À 19 H	30 AVRIL SOIRÉE D'INFORMATION INSTALLATION SEPTIQUE MAIRIE - 19 H SOC. D'HORTICULTURE CONFÉRENCE ÉGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER 19 H 15 COLLECTE SÉLECTIVE	1 <sup>ER</sup> MAI DÉBUT DES COURS DE TENNIS COLLECTE DE FEUILLES	2 MAI FIN DES INSCRIPTIONS CAMPS D'ÉTÉ	3 MAI VENTE DE GARAGE PERMISE SOIRÉE AU SALON MUSIKUS VIVACE! STE-ADÈLE - 20 H
4 MAI VENTE DE GARAGE PERMISE	5 MAI SÉJOUR AU MANOIR DES LAURENTIDES LA MÈCHE D'OR	6 MAI BINGO CLUB ÂGE D'OR CENTRE CULTUREL 13 H 30	7 MAI SOIRÉE D'INFORMATION SUR LES LACS MAIRIE - 19 H COLLECTE SÉLECTIVE	8 MAI COLLECTE DE FEUILLES	9 MAI SPAGHETTI-TON MAISON DE PRÉVOST RAPPEL DATE LIMITE DU RETRAIT DES ABRIS D'AUTOS HOMMAGE À LOUIS ARMSTRONG CENTRE CULTUREL - 20 H	10 MAI SOUPER-DANSE Club Âge d'or Gym VDM
11 MAI	12 MAI SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES DU 12 AU 18 MAI SÉANCE DU CONSEIL HÔTEL DE VILLE - 19 H 30 COLLECTE DES BRANCHES	13 MAI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - ÂGE D'OR CENTRE CULTUREL - 13 H	14 MAI COLLECTE SÉLECTIVE	15 MAI DATE LIMITE 2E VERSEMENT DE TAXE CONFÉRENCE LA CRISE CLIMATIQUE MICHELLE TISSEYRE CENTRE CULTUREL - 19 H 30	16 MAI DISCO SCOUT DE PRÉVOST GYMNASSE VDM - 19 H	17 MAI JOURNÉES PORTES OUVERTES ET NOUVEAUX ARRIVANTS MAIRIE - 10 H À 14 H CONTE POUR ENFANT Bibliothèque - 10 h OPÉRATION GRAND MÉNAGE 17, 18 ET 19 MAI

Visitez le site Internet de la ville de Prévost [www.ville.prevast.qc.ca](http://www.ville.prevast.qc.ca)

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

45 POINTS DE SERVICE À PRÉVOST, SAINT-SAUVÉUR (3) ET SAINT-JÉRÔME (8) • TÉLÉPHONE : 224-8800 / COÛT PAR COURSE : 5 \$ / TRANSPORT ADAPTÉ 3 \$

**OPÉRATION - NETTOYAGE DU PRINTEMPS**

Samedi, dimanche et lundi les 17, 18 et 19 mai de 8 h 30 à 17 h au 964, chemin du Lac Écho  
Pierre, bois, métal, plastique, asphalte, appareil ménager, meubles, vitres, divers matériaux de construction, tapis, aluminium, gypse, matelas, etc.

**CAMPS D'ÉTÉ 2008**

Formule Intégration (4-5 ans)  
Camp Supernova (5-12 ans)  
Club Ado-venture (12-15 ans)  
Club de tennis junior (10-16 ans)

INSCRIPTION DU 21 AVRIL AU 2 MAI 2008\*

Entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h à 16 h 30  
\* Mardis 22 et 29 avril : ouverture jusqu'à 19 h

Au module Loisirs, Culture et Vie communautaire

située au 2945 boul. du Curé-Labelle  
Informations, tarifs, thématiques et formulaires d'inscriptions disponibles sur notre site Internet !

Pour information : 224-8888  
poste 252  
[www.ville.prevast.qc.ca](http://www.ville.prevast.qc.ca)